

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018





# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

## Table des matières

Chapitre 1 : Mise en contexte	5
1. Historique	5
2. L'École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours (Brusafe)	6
Chapitre 2 : Bilan et réalisations 2018	7
1. Création d'une École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours	
1.1. Un nom pour l'ERMS : Brusafe	7
1.2. Ressources Humaines	7
1.3. Juridique	8
1.4. Communication interne	9
1.5. Communication externe	10
2. Réalisations par objectif	
2.1. Mise en œuvre d'une vision intégrée et multidisciplinaire de la sécurité publique	11
2.2. Soutien des écoles existantes par la mutualisation des processus communs	13
2.3. Soutien des écoles existantes par la mise à disposition d'une infrastructure commune et multidisciplinaire	13
2.4. Soutien au recrutement et au maintien d'effectifs bruxellois dans les métiers liés à la sécurité	14
2.5. Mise à disposition des connaissances et infrastructures pour les organisations publiques, voire privées, dont les activités sont compatibles avec les missions de Brusafe	16
Chapitre 3 : Perspectives 2019	17
Chapitre 4 : Conclusions	18

# 2018, l'année du lancement

En 2018, le projet visant à mettre sur pied une nouvelle École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours est devenu plus concret. Depuis avril 2016, le projet a continuellement évolué jusqu'à l'attribution de son nom, la création de son identité visuelle et l'organisation de nouvelles formations pour les acteurs de la sécurité au sens large.

Depuis la décision du Gouvernement bruxellois de créer l'école en avril 2016, le projet a, en effet, connu de nombreuses évolutions : définition des missions de l'école, élaboration et mise en œuvre du Plan Régional de Formation (PRF), achat du site « Blue Star », approbation et ouverture du Centre d'Orientation au Recrutement (COR), validation du nom et du logo, organisation de divers événements dont une remise des diplômes et un salon de recrutement pour les métiers de la sécurité, de la prévention et du secours.

Dans ce premier rapport d'activités, un bilan général de l'année 2018 est dressé. Les perspectives de Brusafe pour l'année 2019 y seront également présentées en fin de document.

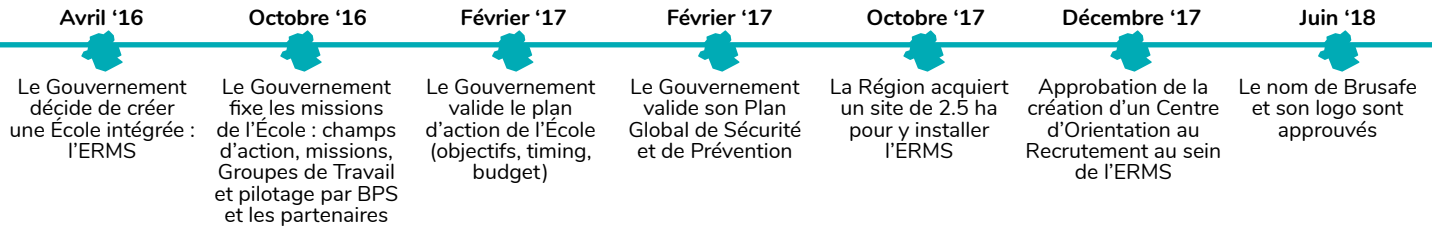
L'enjeu actuel de ce projet est de pouvoir concrétiser tous ces efforts avec, pour résultat, le déménagement et le fonctionnement intégré fin 2019, début 2020.



# CHAPITRE 1

## Mise en contexte

### 1. Historique



La Sixième réforme de l'État a modifié les compétences attribuées aux Régions, singulièrement en matière de sécurité et de prévention pour notre Région.

En effet, la Région de Bruxelles-Capitale s'est vu doter de nouvelles missions telles que la coordination des politiques de sécurité et de prévention ou encore l'élaboration d'un plan régional de sécurité. Afin d'atteindre ces nouveaux objectifs, la Région a créé Bruxelles Prévention et Sécurité, un nouvel Organisme d'Intérêt Public (OIP) qui permet d'assurer une cohérence et une centralisation entre les différents dispositifs de prévention et de sécurité au sein de la Région.



#### Quelques informations sur BPS :

- Création en 2015
- Organisme d'Intérêt Public sous l'autorité du Ministre-Président
- Plan Global de Sécurité et de Prévention (PGSP)
  - définit la vision régionale en matière de sécurité publique
  - 10 thématiques et 5 axes transversaux dont la formation.



## **2. L'École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours (Brusafe)**

La Région a souhaité accorder une place centrale à la formation.

Ce choix répond à une volonté de renforcer la culture de sécurité, développer une offre de formation spécifiquement en lien avec les réalités urbaines, répondre aux besoins des différents acteurs en termes d'infrastructures, susciter des nouvelles vocations et recruter encore plus de Bruxellois.

L'École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours (appelée Brusafe) regroupera, en 2019, 4 écoles bruxelloises : l'École Régionale et Intercommunale de Police (ERIP), le Centre de Formation des Pompiers de Bruxelles (CFPB), l'Institut de Formation à l'Aide Médicale Urgente (IFAMU) et le pôle « sécurité et prévention » de l'École Régionale d'Administration Publique (ERAP).

Fixées en octobre 2016 par le Gouvernement régional bruxellois, les 5 missions de Brusafe ont été traduites en 5 objectifs stratégiques du projet. Déclinés en objectifs opérationnels, ils ont permis de construire le plan d'action de Brusafe tel qu'approuvé début 2017 par le Gouvernement. Ces missions sont :

1. Mettre en œuvre une vision intégrée et multidisciplinaire de la sécurité publique : l'école a pour mission de favoriser la collaboration entre les disciplines, notamment en proposant des formations multidisciplinaires et en organisant des exercices communs.
2. Soutenir les écoles existantes par la mutualisation des processus communs : cette mutualisation s'opérera, par exemple, dans des matières telles que la communication, le juridique, l'ICT ou les finances.
3. Soutenir les écoles existantes par la mise à disposition d'une infrastructure commune et multidisciplinaire : fin 2019, Brusafe rassemblera les 4 écoles au sein d'une infrastructure unique située à Haren (près de la gare de Bordet). Ce déménagement permettra de répondre concrètement aux 2 missions précédentes.
4. Favoriser le recrutement et le maintien d'effectifs bruxellois dans les métiers liés à la sécurité. En d'autres mots, améliorer le taux d'embauche des Bruxellois dans les secteurs de la sécurité, de la prévention et du secours. Cela sera possible, entre autres, grâce à la création d'un Centre d'Orientation au Recrutement qui accueillera les personnes en recherche d'emploi, de formation ou qui souhaitent se réorienter afin de trouver leur place dans le secteur de la sécurité au sens large.
5. Mettre ses connaissances et infrastructures à disposition d'organisations publiques, voire privées, pour autant que les activités de celles-ci soient compatibles avec les missions de l'école.

## CHAPITRE 2

### BILAN ET RÉALISATIONS 2018

#### Le chapitre ci-dessous reprend les réalisations opérées dans le cadre de la création de l'école et pour chacune des 5 missions de Brusafe

##### 1. Création d'une École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours

###### 1.1. Nom pour l'ERMS : Brusafe

L'École des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours a dorénavant un nom et une identité propres : Brusafe. Depuis juin 2018, Brusafe dispose d'une marque déposée avec sa propre charte graphique et identité visuelle ainsi que de ses propres outils de communication.

Le nom Brusafe représente divers aspects importants liés à l'école. La première syllabe, le « bru » représente l'ancrage dans la Région de Bruxelles-Capitale puisque l'école entend former les Bruxellois aux métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours (SPS). La seconde partie, le « safe », met en lien avec les formations dispensées au sein de l'école : formations de base ou continuées pour les métiers de la sécurité, de la prévention et du secours – des métiers qui contribuent au quotidien à faire de Bruxelles une région encore plus sûre.

###### 1.2. Ressources Humaines

L'année 2018 a démarré avec une équipe composée de 4 personnes : 2 fonctionnaires détachés de BPS ainsi que 2 membres de l'équipe engagés spécialement pour le projet : 1 chef de projet et 1 comptable.



#### Le logo Brusafe est simple et clair.

Une carte de la région entoure l'attachement à Bruxelles, le « bru » de Brusafe. Quatre pictogrammes soutiennent le « safe ». Chaque pictogramme représente une école : la main de la police pour l'ERIP, l'étoile pour l'IFAMU, la flamme pour le CFPB et les guillemets pour l'ERAP. Le turquoise a également été choisi pour sa fraîcheur et sa jeunesse.

## BRUSAFE en 2018

- 8 réunions du Groupe de Travail avec les directions d'écoles visant à créer Brusafe
- Plusieurs réunions du Groupe de Travail sur l'infrastructure afin de préparer la phase 1 de l'aménagement du site à Haren.
- 4 réunions du Groupe de Travail IT
- 6 réunions du Groupe de Travail Pédagogie réunissant les cellules pédagogiques des écoles
- Des réunions avec les employeurs des métiers Brusafe et une 1<sup>ère</sup> enquête sur leurs besoins en formation et recrutement

L'équipe Brusafe s'est ouverte à 4 nouveaux collaborateurs en 2018 : 1 juriste, 1 assistante de direction, 1 chargée de communication et 1 responsable du Centre d'Orientation au Recrutement (COR). Ces premiers engagements ont permis de développer la mise en œuvre du plan d'action Brusafe tel que détaillé dans les points suivants de ce rapport. Mais ils ont également impliqué une installation temporaire au sein de l'École Régionale et Intercommunale de Police (ERIP) située à l'Avenue des Anciens Combattants 190 à 1140 Evere dont la collaboration s'est avérée essentielle à différents niveaux dans cette première phase de mise en place.

### 1.3. Juridique

Le projet d'ordonnance créant Brusafe a été validé par le Gouvernement bruxellois le 13 décembre 2018, sa présentation au Parlement bruxellois est planifiée dans le courant du premier trimestre 2019.

L'ordonnance a pour objet de créer l'École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours et de la doter des organes et outils nécessaires pour remplir ses futures missions, avec pour vision de former tous les acteurs du secteur. Le projet d'ordonnance repose sur les principes suivants : l'adhésion volontaire des écoles à la structure faitière, la mise en œuvre d'une vision intégrée et interdisciplinaire de la sécurité au sens large, la mutualisation des moyens et des processus, le maintien de l'autonomie institutionnelle des membres, le respect du principe d'égalité et de non-discrimination, la consécration du Plan Régional de Formation, etc.





Un soutien juridique aux écoles a également été mis en place. Il concerne différents sujets, notamment la relecture ou préparation de conventions, d'avis juridiques sur le droit du travail, l'interprétation des statuts d'une ASBL, les marchés publics, etc.

**Un travail considérable de mise en conformité sur le plan de la protection des données a été réalisé :**

- Avril 2018 : formation introductive à la protection des données (par le CIRB aux écoles)
- Dans la foulée, désignation de SPOC dans chacune des écoles
- Juin 2018 : désignation et formation d'un DPO Brusafe (Data Protection Officer)
- Acquisition d'un logiciel RGPD (ARELIOS)
- Création d'un registre de traitement dans les écoles
- Mise en place de plusieurs procédures notamment relatives aux registres et à la procédure de violation des données personnelles.

#### 1.4. Communication interne

L'année 2018 a également vu naître un outil de communication interne : une newsletter bimestrielle est envoyée au personnel des écoles afin de développer une communication régulière entre les écoles sur les projets en cours (internes à chaque école ou concernant le projet Brusafe). Une plateforme réunissant le communicant de chaque école a été créée, qui se réunit mensuellement. Son rôle est d'identifier les thèmes d'actualité et d'assurer la coordination et le relais des actions de communication vers les autres.

L'année s'est terminée avec la soirée de remise du Prix David Yansenne le 27 novembre dans l'Auditorium 2000 au Heysel.

Le Prix David Yansenne récompense chaque année des projets et initiatives qui s'inscrivent dans une politique régionale transversale et intégrée impliquant différents acteurs de la Région : des citoyens, des associations, des services communaux de prévention et de sécurité, des services de police ou encore des services régionaux.

En 2018, le prix a été remis au « CPVS – Le Centre de Prise en charge des victimes de Violences Sexuelles ». Le CPVS a été mis en place par le CHU St Pierre, la zone de police de Bruxelles-Capitale, le Parquet de Bruxelles et l'Université de Gand grâce à un soutien du Gouvernement fédéral. Le projet a pour but de faciliter l'accès aux soins et à la procédure de dépôt de plainte pour toute personne victime de violence sexuelle.



Au total, les écoles composant Brusafe comptabilisaient 562 diplômés en 2018. L'ERIP a formé 289 policiers, le CFPB a formé 123 nouveaux sapeurs-pompiers, l'IFAMU 87 secouristes-ambulanciers qu'ils soient du SIAMU, de la Croix-Rouge ou de la Défense et l'ERAP a formé 63 personnes dont 29 gardiens de la paix, 26 agents constatateurs SAC, 5 agents sanctionneurs SAC et 3 médiateurs SAC (sans compter les nombreuses formations organisées par l'ERAP au bénéfice des communes et de la Région, mais ne faisant pas l'objet d'une certification officielle).

La soirée est combinée à la remise des diplômes des nouveaux gardiens de la paix, agents constatateurs, sanctionneurs et médiateurs SAC, des agents, inspecteurs et inspecteurs principaux de police, des sapeurs-pompiers et des secouristes-ambulanciers. Une occasion unique de valoriser de façon collective l'entrée en fonction de nouveaux professionnels du secteur.

#### 1.5. Communication externe

Le dépôt du nom Brusafe fut le début d'une grande campagne de communication externe qui s'est déroulée en plusieurs étapes, avec 2 objectifs :

1. Faire connaître Brusafe aux Bruxellois – construire la notoriété de Brusafe
2. Inviter les habitants de la Région à se rendre au grand Salon des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours organisé par Brusafe le 17 novembre 2018

Le contenu de la campagne sera détaillé au point 2.4.

Le 21 juillet, Brusafe a rejoint BPS sur son stand lors des festivités liées à la fête nationale. C'était une première rencontre entre l'école et le grand public depuis son nouveau nom et la création de son logo. Pour l'occasion, Brusafe a édité sa première brochure informative reprenant divers renseignements sur les écoles, sur BPS et sur Brusafe elle-même. Des goodies pour petits et grands ont également été distribués (sacs, bics, ballons...).

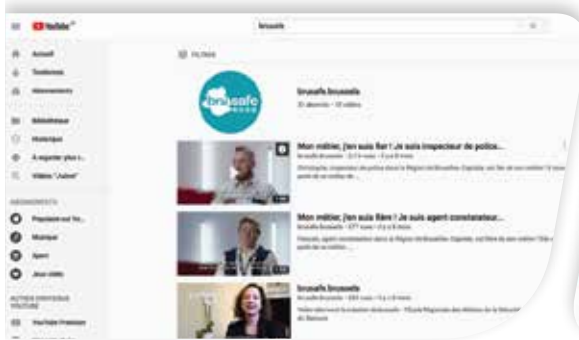
Brusafe est également présent sur internet : un site web, une page Facebook, une page LinkedIn et une page Youtube



Site Web



Page Facebook



Page YouTube



Page LinkedIn

Avec son site, Brusafe vise à devenir la référence du secteur de la Sécurité, de la Prévention et du Secours (SPS) en matière d'emploi et à ainsi orienter facilement toute personne intéressée vers les employeurs du secteur.

La présence de Brusafe sur les réseaux sociaux doit être renforcée afin d'attirer un maximum de personnes sur le site et lors de nos prochains événements.

## 2. Réalisations par objectif

### 2.1. Mise en œuvre d'une vision intégrée et multidisciplinaire de la sécurité publique

Dès début 2017, un cadastre des métiers SPS fut réalisé afin d'identifier le public cible de Brusafe (une cinquantaine de métiers y sont repris). En parallèle et grâce à la collaboration de l'ERAP, un travail de définition des profils de fonction du secteur fut développé, en concertation avec les acteurs de terrain.

En septembre 2018, le premier Plan Régional de Formation (PRF) a été validé par le Gouvernement. Il prévoit des mesures de formation mono- et multidisciplinaires et de nouveaux trajets de formation en matière environnementale, de transports, en cybersécurité, en planification d'urgence ainsi qu'en gestion de crise. Le PRF est un pilier essentiel du projet Brusafe puisqu'il permet d'implémenter la vision régionale de la sécurité en orientant les pratiques de tous les professionnels de la SPS. Construit sur base des orientations du PGSP et d'un recueil des besoins du secteur, il se développera sur une période de 4 ans.

Le PRF contient également plusieurs mesures visant à développer l'apprentissage par la pratique (ex : exercices multi-acteurs en gestion de crise, ateliers sur des cas pratiques en matière de Violences Intra-Familiales (VIF), en Traite des Êtres Humains (TEH)).

De nombreuses autres formations ont également été conçues en 2018 pour être mises en place courant 2019.

L'approche multidisciplinaire a été développée en particulier lors du lancement d'un programme de sensibilisation concernant la problématique des VIF (Violences Intra-Familiales). 6 sessions ont été organisées en 2018 pour un total de 230 personnes formées (policiers, agents communaux, magistrats et associatifs confondus).

D'autres formations ont également vu le jour : une formation de policiers à la conduite des drones, la formation à la prévention du radicalisme violent/polarisation a été élargie à de nouveaux publics, des formations en détection de signes de Traite des Êtres Humains (TEH) dédiées aux acteurs régionaux, ainsi que la création d'outils vidéo didactiques.

De nouveaux outils didactiques ont été créés pour aider les acteurs dans leurs pratiques quotidiennes, notamment un outil de travail sous forme de carnet d'information relatif aux VIF et la réalisation d'une vidéo de témoignages de victimes de VIF. \*

Dans le cadre d'une convention de collaboration signée entre BPS et l'ENPQ (École nationale de police du Québec), plusieurs échanges en vidéo conférence ont été organisés en 2018 sur les thèmes de la gouvernance, la pédagogie et les équipements d'apprentissage. Dans ce cadre, Brusafe a tenu un atelier d'échanges en juin 2018 entre les cellules pédagogiques Brusafe et l'ENPQ sur les questions d'évaluation et de digital learning.

\*Le projet de vidéo a été initié par la police fédérale/SAPV et finalisé dans le cadre du projet de formation VIF



La vision multidisciplinaire portée par Brusafe a également été représentée à l'international lors du Congrès annuel de Francopol au Sénégal en octobre 2018, qui a permis d'intégrer le comité des écoles de l'association et présenter l'approche bruxelloise de mutualisation des ressources.

## 2.2. Soutien des écoles existantes par la mutualisation des processus communs

Dans le cadre d'une mutualisation entre Brusafe et les écoles, plusieurs procédures de marchés publics ont abouti à l'acquisition des services suivants :

- Traduction : un marché a été passé avec un traducteur. Chaque école peut envoyer ses traductions auprès de ce traducteur et profiter du marché de Brusafe.
- RGPD et le programme Arelios : un programme unique et un DPO unique pour les 4 écoles.

D'autres projets ont été mis en place afin de soutenir les écoles via la mutualisation :

- Création de divers groupes de travail dont un Groupe de Travail « Pédagogie » composé des cellules pédagogiques des écoles. Il s'est réuni 6 fois en 2018 afin de définir une stratégie de mutualisation et un plan de travail commun. Une analyse des besoins des écoles en matière d'e-learning et d'outils pédagogiques a été réalisée.
- Le 3 décembre 2018, une convention a été signée entre Brusafe et la STIB afin de permettre aux écoles d'utiliser les infrastructures sportives de la STIB situées à proximité de sa future implantation à Haren.

Brusafe ouvre également la porte aux nouvelles idées et aux innovations. Des outils de formation, tels qu'un simulateur de conduite pour l'ERIP, ont notamment été acquis. De nouvelles formations spécialisées ont vu le jour au bénéfice de la police en matière de cybersécurité et pour la conduite des drones, etc.

## 2.3. Soutien des écoles existantes par la mise à disposition d'une infrastructure commune et multidisciplinaire

En octobre 2017, la Région a acquis le site du Blue Star situé à Haren. La création de l'école s'opérera en 2 phases : la première consistera en la rénovation d'une partie du bâtiment existant du Blue Star, la seconde visera la reconstruction de l'autre partie du bâtiment.

Une procédure de marché en « Design & Build » a été lancée par CityDev.brussels afin de permettre la désignation d'un auteur de projet et d'un entrepreneur appelés à concevoir, à modifier la destination et à exécuter les travaux relatifs au réaménagement intérieur des bâtiments existants.

Ces travaux comprennent le cloisonnement, l'installation de sanitaires, l'adaptation des installations HVAC et électriques (éclairage, etc.) et de tout autre aménagement nécessaire à l'installation de la nouvelle École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours.



Le total des surfaces à aménager est de 9.483 m<sup>2</sup>. Le marché comprend également l'aménagement d'un espace extérieur d'entraînement et un stationnement sécurisé.

Dans le courant du deuxième trimestre 2018, une décision a été prise quant au choix de l'architecte et de l'entrepreneur.

Un travail de longue haleine a ensuite été entrepris afin de consolider les différents besoins exprimés et tendre vers une mutualisation maximale des espaces. En parallèle, un travail sur la phase 2 (la construction du nouveau complexe) a été réalisé, ayant permis d'aboutir à un programme d'utilisation des espaces validé par les 4 écoles.

- Le permis d'urbanisme comprenant le rapport d'incidence et la démolition des bâtiments DEF a été déposé à Bruxelles Environnement le 15 octobre, une décision est attendue début 2019.
- Une enquête publique a été réalisée entre le 13 et le 27 décembre 2018. La commission de concertation s'est réunie le 15 janvier 2019 et a émis un rapport favorable sous conditions.
- Le permis d'environnement a été également élaboré durant cette année 2018 et est à introduire dans le courant du mois de mars 2019

## 2.4. Soutien au recrutement et au maintien d'effectifs bruxellois dans les métiers liés à la sécurité

### 2.4.1. Centre d'Orientation au Recrutement

Outre les 4 écoles partenaires, Brusafe comprend également un Centre d'Orientation au Recrutement (COR), service spécifique et particulier constituant une réelle innovation bruxelloise que l'on ne retrouve pas dans les autres campus provinciaux de sécurité.

Le COR a pour mission d'informer, conseiller, orienter, préparer, sélectionner et former toute personne souhaitant travailler dans le domaine de la Sécurité, de la Prévention et du Secours. Il s'adresse aux étudiants, travailleurs, chercheurs d'emploi, professionnels de l'orientation, écoles et centres de formation. Il favorisera le recrutement d'effectifs bruxellois au sein des services publics faisant partie de la chaîne des métiers de la sécurité au sein des services publics bruxellois.

Ses partenaires sont nombreux : Actiris, le VDAB, Bruxelles Formation, le CEFIG et la Cité des Métiers sans compter les employeurs du secteur.

L'engagement d'une responsable pour ce centre en novembre a permis la création et le lancement des activités du Centre.

Un travail de fond a déjà été réalisé concernant la description des métiers repris dans le cadastre des métiers de la sécurité, de la prévention et du secours, ainsi que dans la description de fonction

Le centre a participé au salon du SIEP le 24 novembre. Des représentants de la police et des sapeurs-pompiers étaient présents pour donner des informations sur les métiers.

de certains de ces métiers (voir supra). Celle-ci a permis d'identifier 12 fonctions prioritaires pour le recrutement.

Une convention de partenariat entre Actiris, Bruxelles Formation, la Cité des Métiers et Brusafe a été préparée courant 2019 et signée au premier trimestre 2019 afin de régler les détails du partenariat entre ces services : notamment la prise en charge des candidats potentiels, l'information du personnel de la Cité des Métiers sur les métiers concernés par le COR ou encore l'accueil d'un conseiller du COR dans les locaux de la Cité des Métiers.

#### 2.4.2. Communication externe

- **Création de capsules vidéo**

Des capsules ont été réalisées afin d'illustrer la vie quotidienne de différents acteurs de 7 métiers de la chaîne SPS : gardien de la paix, inspecteur de police, sapeur-pompier, secouriste-ambulancier, gardien de parc, éducateur de rue ou encore agent constatateur SAC. Ces métiers riches, parfois connus, parfois moins connus, sont très variés et permettent au quotidien de faire de Bruxelles une région où il fait bon vivre.

Ces capsules sont visibles sur les réseaux sociaux de Brusafe (Youtube et Facebook).

- **Création d'une campagne multicanaux**

Une large campagne de communication a été mise sur pied. Elle s'est articulée autour de différents médias, mais avec un slogan précis : « Mon métier, j'en suis fier ! ».

2 policiers, 2 sapeurs-pompiers, 1 secouriste-ambulancier, 1 agent constatateur, 1 gardien de la paix, 2 gardiens de parc et 1 éducateur de rue ont accepté d'être les « ambassadeurs média » de la campagne

La campagne a été lancée mi-octobre et a duré un mois afin de toucher un maximum de Bruxellois avant le salon.

Spots radios, affiches en rue, dans les gares, dans les stations de métro, dans la presse écrite, sur Internet... Brusafe a mis les moyens pour atteindre 2 objectifs majeurs : faire connaître les métiers SPS et donner un maximum de visibilité au salon.



#### - **Salon des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours**

Le 17 novembre a eu lieu au Palais 10 du Heysel le premier Salon des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours. Ce salon a regroupé le secteur en 4 catégories : pompier et aide médicale urgente, police, métiers de la sécurité et de la prévention communaux et régionaux, ainsi que l'aide à l'emploi et la pré-formation.

En une journée, le salon a attiré plus de 2700 visiteurs et a permis à ces personnes en recherche d'orientation ou de réorientation de rencontrer en direct les professionnels du secteur ainsi que d'en savoir plus sur les formations, pré-formations et les tests d'entrée pour exercer ces métiers.

#### 2.5. Mise à disposition des connaissances et infrastructures pour les organisations publiques voire privées dont les activités sont compatibles avec les missions de Brusafe

Étant donné l'état d'avancement du projet, cet objectif à plus long terme fera l'objet de davantage d'attention lorsque le déménagement des 4 écoles aura été réalisé. Néanmoins on peut déjà relever les initiatives suivantes :

- Des échanges ont été réalisés en visioconférence avec l'ENPQ grâce au soutien de la délégation du Québec à Bruxelles.
- Le lancement d'un groupe de travail formation est en cours de discussion avec l'EFUS/Forum Européen pour la sécurité urbaine.
- Brusafe est membre, via l'ERIP, de Francopol depuis fin 2018 et participe aux travaux du Comité des écoles.
- Des collaborations sont envisagées avec le pôle partenariat académique de BPS afin de développer des projets de conférences et d'échanges de pratiques dans les futurs locaux de Brusafe à Haren.



CHAPITRE 3

Les principaux défis que Brusafe devra relever en 2019, sont :

1. Se doter d'une personnalité juridique

2019 sera l'année de la signature de l'Ordonnance créant Brusafe et de la rédaction et mise en œuvre de ses statuts ainsi que de son règlement de travail.

2. Finaliser les travaux de rénovation et déménager



Tout sera mis en œuvre pour réaliser le déménagement des écoles pour la fin 2019, début 2020.

3. Concrétiser la mutualisation des ressources communes



Un protocole de collaboration entre les 4 écoles et Brusafe est prévu dans l'ordonnance. Ce dernier sera le cadre de référence de la collaboration entre les écoles et Brusafe.

4.

Mettre en œuvre le COR et assurer les missions confiées par le Gouvernement en matière de recrutement au profit du secteur SPS

Une convention de partenariat entre Actiris, Bruxelles Formation, la Cité des Métiers et Brusafe concrétisera la mobilisation de tous les acteurs régionaux pour positionner le secteur SPS en termes d'emploi. L'engagement du personnel permettra en outre de concrétiser l'accompagnement des candidats.

5.

Poursuivre la mise en œuvre du Plan Régional de Formation

Les innovations en matière de pédagogie, le développement de cours « multidisciplinaires » et de domaines de compétences spécifiques tels que les transports en commun et la cybercriminalité constituent les priorités de l'année prochaine.

6.

Réussir l'intégration du personnel des différentes écoles



2019 sera consacrée à préparer les membres du personnel des 4 écoles à travailler avec leurs collègues des autres disciplines et ce, tant sur le plan des relations humaines que des processus de travail.

## CHAPITRE 4

### Conclusion

2018 fut une année cruciale et fondatrice pour Brusafe. Une année de commencement, de mise en place et de projets.

Elle fut riche en engagements et développement de projets très diversifiés afin de mettre en place une organisation stable, transparente et reconnue au sein de la Région de Bruxelles-Capitale.

La sécurité, la prévention et le secours sont des domaines clés au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Cela implique un positionnement fort de Brusafe et de ses partenaires afin de proposer des formations innovantes et performantes afin que les acteurs de terrain soient préparés au mieux et dans toutes les circonstances.

Le secteur SPS étant en permanente évolution, un des défis majeurs de l'École sera d'être toujours en adéquation avec les besoins de ses partenaires et d'offrir un catalogue de formations toujours plus attractif et performant.

Brusafe souhaite devenir une référence dans le domaine de la qualité, mais également de la variété de son offre de formation.

L'année 2018 fut riche en réalisations en tout genre. Celles-ci n'auraient pas été possibles sans l'aide et le support de nos nombreux partenaires que nous remercions vivement :

BPS et ses services  
ERAP • IFAMU • CFPB • ERIP •  
Bruxelles Formation • Actiris • Tracé  
• VDAB • Cité des Métiers • CEFIG  
• CIRB • SIAMU • Croix-Rouge •  
Citydev • FBPSU asbl • EFUS • Transit  
asbl • ANPA • IFJ • ENPQ • Francopol •  
Les 6 zones de police bruxelloises • Les  
services prévention et sécurité des 19 communes  
bruxelloises • POV • PAULO • VESTA • PLOT • PIVO  
• IPFH • APEF • IPFASSU • NMBS/SNCB • infrabel •  
STIB • TEC • De Lijn • La Police fédérale • Equal.brussels •  
CCB • Institut de l'Enfant-Jésus • Institut Emile Gryzon  
• Sint-Guido instituut • Cours industriels

## Glossaire

- BPS :** Bruxelles Prévention et Sécurité
- CEFIG :** Centre de Formation-Insertion Le Grain  
– Il s’agit d’un organisme d’insertion socioprofessionnelle qui s’occupe, notamment, de donner des préformations pour entrer à la police
- CFPB :** Centre de Formation des Pompiers de Bruxelles  
– Il s’agit d’une des 4 écoles rejoignant Brusafe
- COR :** Centre d’Orientation au Recrutement
- CPVS :** Centre de Prise en charge des victimes de Violences Sexuelles  
– Lauréat du prix David Yansenne 2018
- DPO :** Data Protection Officer
- ENPQ :** École Nationale de Police du Québec – Partenaire de l’ERIP et de Brusafe
- ERAP :** École Régionale d’Administration Publique  
– Il s’agit d’une des 4 écoles rejoignant Brusafe
- ERIP :** École Régionale et Intercommunale de Police  
– Il s’agit d’une des 4 écoles rejoignant Brusafe
- ERMS :** École Régionale des Métiers de la Sécurité, de la Prévention et du Secours  
– Il s’agit du nom donné à l’École avant qu’elle soit appelée « Brusafe »
- GT :** Groupe de Travail
- IFAMU :** Institut de Formation en Aide Médicale Urgente  
– Il s’agit d’une des 4 écoles rejoignant Brusafe
- PGSP :** Plan Global de Sécurité et de Prévention  
– Document édité par BPS qui traduit la vision régionale de l’architecture de la prévention et de la sécurité à Bruxelles
- RGPD :** Règlement Général sur la Protection des Données
- SPOC :** Single Point of Contact
- SPS :** Sécurité, Prévention et Secours
- VIF :** Violences Intra-Familiales



École Régionale des Métiers de la Sécurité,  
de la Prévention et du Secours



Av. des Anciens Combattants 190  
1140 Evere

<https://brusafe.brussels>